



Composante : Faculté d'Economie
 Domaine : Droit, Économie, Gestion
 Mention : **ÉCONOMIE INDUSTRIELLE ET DES RÉSEAUX**



Année : Master 2ième année
 Parcours : **Économie numérique**
 Responsable formation : Edmond Baranès

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			RESPONSABLE				EXAMEN	
Intitulé UE / Matière	ECTS	UE mutualisée Oui/Non	NOM	Prénom			Épreuve (écrit / oral)	Durée épreuve
					CM	TD		
UE - Economie Industrielle	4	O	Poudou	Jean Christophe	25		CC	
UE - Politique de concurrence et réglementation	4	O	Baranes	Edmond	25		CC	
UE - Analyse et traitement informatique des données	4	O	Léger	Laurent	25		CC	
UE - Financement de projets innovants	3	O	Poujet	Jérôme	25		CC	
UE - E-Marketing	2	O	Cases	Anne-Sophie	10		CC	
UE - Droit de la concurrence	2	O	Brès	Aurélié	20		CC	
UE - Choix des investissements	4	O	Reymond	Mathias	20		CC	
UE - Econométrie de la concurrence	4	O	Blayac	Thierry	25		CC	
UE - Anglais	3	O	Braid	Robert	25		CC	
G1 : Economie Numérique								
UE - Economie de la presse	3	O	Reymond	Mathias	20		CC	
UE - Droit des nouvelles technologies	3	O	Professionnels		20		CC	
UE - Economie de l'Internet et réglementation	2	O	Professionnels		20		CC	
UE - Economie des média	2	O	Professionnels		20		CC	
UE - Stage (6 mois)	20							
	60							

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

- 1) Formation:** Annuelle
- 2) Session :** Unique
- 3) Compensation entre UE :** Oui
- 4) Stage professionnel de 3 à 6 mois (ne doit pas excéder le 30 septembre).**
L'élaboration de la convention de stage est soumise à l'assiduité aux enseignements.
- 5) REDOUBLEMENT SOUMIS A L'APPROBATION DU JURY D'EXAMEN**
En cas de redoublement l'étudiant conserve toutes ses notes supérieures à 10 sauf la note de stage.
Validation du stage obligatoire l'année du redoublement.

A SON DIPLÔME TOUT ETUDIANT QUI OBTIENT UNE MOYENNE GENERALE DE 10/20 ET QUI VALIDE LE STAGE



Composante : Faculté d'Economie
 Domaine : Droit, Économie, Gestion
 Mention : **ÉCONOMIE INDUSTRIELLE ET DES RÉSEAUX**



Année : Master 2^{ème} année

Parcours : **Stratégies Industrielles et Réseaux Energétiques**

Responsable formation Jean-Christophe POUDOU

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			RESPONSABLE				EXAMEN	
Intitulé UE / Matière	ECTS	UE mutualisée	NOM	Prénom	CM	TD	Épreuve (écrit / oral)	Durée épreuve
		O/N						
UE - Economie Industrielle	4	O	Poudou	Jean Christophe	25		CC	
UE - Politique de concurrence et réglementation	4	O	Baranes	Edmond	25		CC	
UE - Analyse et traitement informatique des données	4	O	Léger	Laurent	25		CC	
UE - Financement de projets innovants	3	O	Poujet	Jérôme	25		CC	
UE - E-Marketing	2	O	Cases	Anne-Sophie	10		CC	
UE - Droit de la concurrence	2	O	Brès	Aurélie	20		CC	
UE - Choix des investissements	4	O	Reymond	Mathias	20		CC	
UE - Econométrie de la concurrence	4	O	Blayac	Thierry	25		CC	
UE - Anglais	3	O	Braid	Robert	25		CC	
UE - Design des marchés de l'énergie	3	O	Poudou	Jean-Christophe	20		CC	
UE - Economie des réseaux de transport d'énergie	3	O	Mirabel	François	20		CC	
UE - Smart Grids et Smart Cities	2	O	Professionnels		20		CC	
UE - Réglementation de l'énergie	2	O	Professionnels		20		CC	
UE - Stage (6 mois)	20							
	60							

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

1) **Formation:** Annuelle

2) **Session :** Unique

3) **Compensation entre U** Oui

4) **Stage professionnel de 3 à 6 mois (ne doit pas excéder le 30 septembre).**

L'élaboration de la convention de stage est soumise à l'assiduité aux enseignements.

5) **REDOUBLEMENT SOUMIS A L'APPROBATION DU JURY D'EXAMEN**

En cas de redoublement l'étudiant conserve toutes ses notes supérieures à 10 sauf la note de stage.

Validation du stage obligatoire l'année du redoublement.

A SON DIPLÔME TOUT ETUDIANT QUI OBTIENT UNE MOYENNE GENERALE DE 10/20 ET QUI VALIDE LE STAGE



Composante : Faculté d'Economie
 Domaine : Droit, Économie, Gestion



Mention : **ÉCONOMIE INDUSTRIELLE ET DES RÉSEAUX**

Année : Master 2ième année

Parcours: **Economie des Réseaux Intelligents**

Responsable formation : Mathias Reymond

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			RESPONSABLE				EXAMEN	
Intitulé UE / Matière	ECTS	UE mutualisée Oui/Non	NOM	Prénom	CM	TD	Épreuve (écrit / oral)	Durée épreuve
UE - Economie Industrielle	4	O	Poudou	Jean	25		CC	
UE - Politique de concurrence et réglementation	4	O	Baranes	Edmond	25		CC	
UE - Analyse et traitement informatique des données	4	O	Léger	Laurent	25		CC	
UE - Financement de projets innovants	3	O	Poujet	Jérôme	25		CC	
UE - E-Marketing	2	O	Cases	Anne-Sophie	10		CC	
UE - Droit de la concurrence	2	O	Brès	Aurélie	20		CC	
UE - Choix des investissements	4	O	Reymond	Mathias	25		CC	
UE - Économétrie de la concurrence	4	O	Blayac	Thierry	25		CC	
UE - Anglais	3	O	Braid	Robert	25		CC	
UE - Mobilité et réseaux intelligents	3	O	Reymond	Mathias	20		CC	
UE - Réglementation de l'énergie	3	O	Professionnels		20		CC	
UE - Droit des nouvelles technologies	2	O	Professionnels		20		CC	
UE - Smart Grids et Smart Cities	2	O	Professionnels		20		CC	
UE - Stage (6 mois)	20							
	60							

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

1) Formation: Annuelle

2) Session : Unique

3) Compensation entre UE : Oui

4) Stage professionnel de 3 à 6 mois (ne doit pas excéder le 30 septembre).

L'élaboration de la convention de stage est soumise à l'assiduité aux enseignements.

5) REDOUBLEMENT SOUMIS A L'APPROBATION DU JURY D'EXAMEN

En cas de redoublement l'étudiant conserve toutes ses notes supérieures à 10 sauf la note de stage.

Validation du stage obligatoire l'année du redoublement.

A SON DIPLÔME TOUT ETUDIANT QUI OBTIENT UNE MOYENNE GENERALE DE 10/20 ET QUI VALIDE LE STAGE